

DAC - BOITE 161

RELIGIOSE - MGR. STAGNI

161.1 - Religiose - Causa criminale tra le Suore dello "Hôtel-Dieu" in Kingston (1911-12)

liste des numéros de protocole des pièces du dossier avec leurs annexes

8.4.1911 [ce document et les annexes ont été remis à la DAC le 21.4.1911 par Soeur Powers et Soeur Farrell], Soeur Powers (sup. des Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Kingston) et quatre autres soeurs [il s'agit de Soeur Margaret Dorner (ass. Hôtel-Dieu, Kingston), Soeur Margaret Walsh (maîtresse des novices, Hôtel-Dieu, Kingston), Soeur Elizabeth Wiseman (hospitalière, Hôtel-Dieu, Kingston) et Soeur Teresa Farrell (économe)] à Stagni: demandent l'expulsion de leur couvent de Leahy, Mary Agnes, en religion Soeur St-Joseph, contre laquelle ont été portées et confirmées par plusieurs témoignages des accusations de violences envers Soeur Gallery, [Margaret], novice; annexent: doc.1... 20.4.1911, 22 soeurs de l'Hôtel-Dieu de Kingston: demandent justice

doc.2... 15.4.1911, Soeur Brosseau (sup. gén. de l'Hôtel-Dieu, Mtl) à Soeur Powers: au sujet des enquêtes

doc.3... 17.4.[1911]: Dorney, M.A. (ptre Chicago) à Soeur Powers: rappeler Soeur St-Joseph et Soeur Leahy [homonyme de Soeur St-Joseph; pour éviter toute confusion, celle-ci sera toujours désignée par son nom en religion]

doc.4... Soeur Powers et quatre autres soeurs: procès-verbal de l'enquête du 18.4.1911: la commission, Masterson, John (admin. de Kingston), Murray, Charles B. (ptre) Hartigan, P.J. (ptre) et Mea (ptre confesseur du couvent) a décidé que Soeur St-Joseph doit être de nouveau admise au couvent

doc.5... 20.4.1911: Masterson à Soeur Powers et au chapitre de l'Hôtel-Dieu: attestation de l'innocence de Soeur St-Joseph

doc.6... sommaire de l'affaire; accusation de Soeur Margaret Gallery avec expositions des violences souffertes; plusieurs témoignages à l'appui; procès-verbal de la réunion du Chapitre de l'Hôtel-Dieu de Kingston (29.3.1911) où l'expulsion de Soeur St-Joseph a été approuvée; déclaration d'innocence de Soeur St-Joseph; plusieurs lettres et déclarations au sujet des moeurs de Soeur St-Joseph, provenant aussi de Chicago où elle a été la supérieure pendant quelque temps

21.4.1911, Soeur Powers à Stagni: transmet:

doc.1... 18.4.1911, Soeur Powers: remarques sur l'enquête du 18.4.1911

doc.2... 19.4.1911, Soeur Brosseau (sup. gén. Mtl) à Soeur Powers: Masterson ne peut pas la forcer à réintégrer Soeur St-Joseph; néanmoins conseille de ne pas trop s'opposer; écrira à Stagni

23.4.1911 [date de la livraison à la main à la DAC des pièces suivantes par Soeur Powers et Soeur Farrell], dépositions originales sous serment contre Soeur St-Joseph; plusieurs de ces documents, ou de leurs parties, ont été copiés dans le dossier supra doc. 6

doc.1... 3.4.1911, Soeur Gallery: déposition

doc.2... 9.1.[1911], Soeur Gallery: déposition

doc.3... 30.3.[1911], Soeur St.Teresa (Hôtel-Dieu, Kingston): déposition

doc.4... 28.3.1911, Soeur Duffey (Hôtel-Dieu, Kingston): déposition

doc.5... 13.3.[1911], Soeur Hazelton (Hôtel-Dieu, Kingston): déposition

doc.6... 27.11.1911, Soeur Murray (hospitalière en chef, Hôtel-Dieu, Chicago) à Powers: témoignage

doc.7... 28.1.1911, Soeur Mary of Angels (Hôtel-Dieu, Chicago) à Powers: témoignage

doc.8... 28.1.1911, Soeur Sproule (Hôtel-Dieu, Chicago) à Soeur Powers: témoignage

doc.9... 13.3.[1911], Soeur Doherty (Hôtel-Dieu, Kingston): déposition

doc.10... 27.1.1911, Soeur Jarrell (Hôtel-Dieu, Chicago) à Soeur Powers: témoignage

doc.11... 27.1.1911, Soeur Murray (Hôtel-Dieu, Chicago) à Powers: témoignage

doc.12... [8.3.1911], Soeur Culkern (Hôtel-Dieu, Kingston) à Powers: déposition

24.4.1911, Soeur St-Joseph à Stagni: malgré le fait que Masterson l'ait trouvée innocente, est encore soupçonnée et mal vue à l'Hôtel-Dieu; demande l'intervention du Dél.ap.; est la victime d'une machination

25.4.1911, Soeur St-Joseph à Stagni: d'après les règles, Soeur Powers ne peut pas la chasser

27.4.1911, Soeur Walsh, Margaret (maîtresse de novices, Hôtel-Dieu, Kingston) à Stagni [ce document et les annexes ont été remis directement à Stagni à Kingston]: rapporte des accusations contre Soeur St-Joseph et Soeur Leahy de la part de deux soeurs de l'Hôtel-Dieu de Tracadie, N.-B.; annexe:
doc.1... s.d., Soeur Duffey: témoignage contre Soeur St-Joseph
doc.2... s.d., Soeur Hazelton: renseignements supplémentaires au sujet de sa déposition précédente
doc.3... s.d., Soeur Madden, Catherine: témoignage contre Soeur St-Joseph et Soeur Leahy

29.4.1911, Stagni à Masterson: à son retour de Toronto, a fait une visite "volante" à l'Hôtel-Dieu de Kingston; demande de venir à Ottawa pour un rendez-vous; recommande de venir tout seul et d'apporter les actes originaux de l'enquête

1.5.1911, Masterson à Stagni: annonce son arrivée

s.d. [d'après Sinnott, la date sur l'enveloppe serait du 18.5.1911], Soeur Powers à Stagni: au sujet de Soeur Leahy; les autres novices ne connaissent rien de l'affaire; plusieurs soeurs sont troublées par cet événement et se réveillent la nuit à cause de leurs cauchemars; annexe:

doc.1... s.d., Soeur St-James (Hôtel-Dieu de Kingston): c'est la première soeur à qui Soeur Gallery s'est confiée; reproduit ses déclarations à l'occasion de l'enquête et soutient la déposition de celle-ci
doc.2... s.d., Soeur Hazelton (Hôtel-Dieu, Kingston): ses déclarations à l'enquête; encore des éléments contre Soeur St-Joseph
doc.3... 4.8.1908, Murray, P. (ptre Chicago) à Soeur Powers: l'informe de la conduite malveillante de Soeur St-Joseph

4.5.1911, Stagni à Soeur Brosseau (sup. gén. de l'Hôtel-Dieu, Mtl): demande de recevoir Soeur St-Joseph dans son institut

12.5.1911, Mea, Charles J. (confesseur Hôtel-Dieu, Kingston) à Stagni: demande un rendez-vous pour lui-même et Hartigan (ptre Kinsgton)

15.5.1911, Sinnott à Mea: rendez-vous accordé

8.5.1911, Soeur Brosseau à Stagni: refuse d'accepter Soeur St-Joseph

15.5.1911, Mea à Stagni: renseigne sur son arrivée à Ottawa avec Hartigan

15.5.1911, Soeur Guérin (sup. Hôtel-Dieu, Windsor) à Stagni: à la demande de Bruchési, offre d'accepter Soeur St-Joseph dans son institut; elles ont eu un cas semblable à Windsor

18.3.1911, Sinnott à Derling, John B. (cssr, Toronto): ayant appris que celui-ci allait se rendre à Kingston, Stagni le prie de venir auparavant à Ottawa pour un rendez-vous

24.5.1911, Soeur Powers à Stagni: vient de faire une tournée des maisons de l'Hôtel-Dieu à plusieurs endroits du Canada afin de trouver une place pour Soeur St-Joseph

26.5.1911, Stagni à Soeur Powers: lui ordonne de rester chez elle et de ne pas donner de la publicité aux événements passés; la question est entre les mains des autorités ecclésiastiques; il faut absolument garder le silence

1.6.1911, Derling à Stagni: au sujet de son enquête à l'Hôtel-Dieu de Kingston: personne ne lui a parlé de l'affaire sauf Soeur Powers; les accusations de Soeur Gallery sont minées par le fait qu'elle n'a pas dénoncé Soeur St-Joseph immédiatement; d'ailleurs le très grand nombre de témoignages exclut la possibilité d'une conspiration contre Soeur St-Joseph; sa culpabilité est fort probable; l'enquête précédente [Masterson] a été mal conduite et les juges sont allés trop loin en l'innocentant complètement; en tout cas le transfert de Soeur St-Joseph lui semble nécessaire

19.6.1911, Stagni à Soeur Powers: demande la date des élections de la nouvelle supérieure

20.6.1911, Soeur Powers à Stagni: réponse

19.8.1911, Stagni à Soeur Powers [cette lettre a été confiée à Spratt (év. désigné de Kingston) qui doit la transmettre à Soeur Powers: on a aussi demandé à Spratt d'avoir un rendez-vous avec Soeur St-Joseph au sujet du transfert de celle-ci]: ordonne de reporter l'élection de la supérieure après l'intronisation officielle de Spratt qui devra fixer la nouvelle date; sa décision doit être rendue publique à l'intérieur de l'institut

2.9.1911, Soeur Powers à Stagni: accuse réception

2.10.1911, Masterson à Stagni: transmet des documents; "there are reasons that make it undesirable for me to take action in the case"

doc.1... 29.9.1911, Soeur Powers à Masterson: Soeur Gallery a besoin d'examen et traitements médicaux; propose son transfert à l'Hôtel-Dieu de Montréal

doc.2... 29.9.1911, Soeur Powers et quatre autres soeurs [Soeur Doran (ass.), Soeur Walsh (maîtresse des novices), Soeur Wiseman (hospitière), Soeur Farrell (économe)]: permission d'accompagner Soeur Gallery à Montréal

4.10.1911, Stagni à Spratt (arch. désigné de Kingston): celui-ci étant sur le point d'assumer les pleins pouvoirs d'év., aucune démarche ne doit être faite sans son consentement; c'est pourquoi il lui demande de faire enquête et de prendre une décision au sujet de la demande, quelque peu suspecte, du transfert de Soeur Gallery à Montréal dont il transmet la documentation

5.10.1911, Spratt à Stagni: est encore à Belleville; s'occupera de la question bientôt

10.10.1911, Spratt à Stagni: après son enquête croit que le transfert de Soeur Gallery n'est pas nécessaire; a parlé avec deux soeurs, l'une du parti de la supérieure, l'autre indépendante même si elle est convaincue de la culpabilité de Soeur St-Joseph

18.10.1911, Stagni à Spratt: est assez d'accord avec lui

19.1.1912, Spratt à Stagni: remarques positives sur Soeur St-Joseph; croit qu'elle pourrait être innocente; en tout cas elle veut rester à Kingston mais elle est bien disposée; les deux candidates aux élections sont Soeur Farrell, rejetée par Stagni à cause de sa participation aux troubles, et Soeur Ladauversière

19.1.1912, Spratt à Stagni: demande de procéder au transfert de Soeur St-Joseph à Windsor; assure qu'elle est une soeur très capable; s'en rend responsable auprès de la supérieure de Windsor

23.1.1912, Stagni à Soeur Guérin (Hôtel-Dieu, Windsor): transmet la lettre de Spratt; transmettre une demande officielle à l'Hôtel-Dieu de Kingston

29.1.1912, Soeur Guérin à Stagni: ses réticences quant à Soeur St-Joseph

31.1.1912, Stagni à Soeur Guérin: déçu de la lettre de celle-ci; les réticences sont sans fondement

31.1.1912, Stagni à Barry: demande une place pour Soeur St-Joseph dans les instituts de l'Hôtel-Dieu de Chatham; annexe la lettre de Spratt du 19.1.1912

2.2.1912, Soeur Guérin à Stagni: s'excuse

13.2.1912, Barry à Stagni: transmet et donne des renseignements:

doc.1... 5.2.1912, Soeur Fenety (sup. Hôtel-Dieu de Campbellton) à Barry: prête à accueillir Soeur St-Joseph

doc.2... 11.2.1912, Soeur E. Richer (sup. Hôtel-Dieu de St-Basilee, Madawaska): prête à accueillir Soeur St-Joseph

15.2.1912, Stagni à Spratt: Soeur St-Joseph peut choisir entre St-Basilee et Campbellton

15.2.1912, Stagni à Barry: le remercie

29.2.1912, Spratt à Stagni: Soeur St-Joseph s'est établie à St-Basilee; difficile de trouver une candidate pour le poste de supérieure qui n'a pas été mêlée aux troubles passés ["The whole community, with two or three feeble exceptions, have taken a more or less active part in the late embroglio"]; Soeur Farrell

est la plus capable; lui conseille donc d'enlever l'interdiction à son élection; ne croit pas qu'elle subira l'influence "from any of the dictators" soit parce qu'il a sévèrement averti toutes les soeurs soit parce qu'il a empêché que Soeur Walsh ait accès à quelque poste que ce soit

2.3.1912, Stagni à Barry: informe que Soeur St-Joseph est à St-Basile et le remercie de nouveau

2.3.1912, Stagni à Spratt: reste opposé à la candidature de Farrell, qui serait la candidate d'une faction; suggère de chercher encore en dehors de l'Hôtel-Dieu de Kingston; en tout cas s'en remet à la décision de Spratt

23.3.1912, Barry à Stagni: accuse réception de la lettre du 2.3.1912

28.3.1912, Spratt à Stagni: répond à une lettre du 24.3.1912 [manque] au sujet d'une affaire intéressant aussi le Ministère de la Justice; quant aux élections de l'Hôtel-Dieu, la lettre de Stagni du 2.3.1912 lui est arrivée lorsque le scrutin avait déjà eu lieu; l'interdiction levée, Soeur Farrell a été élue avec 20 voix sur 31; lui semble qu'elle a été choisie plutôt à cause de ses capacités que comme membre d'une faction; à part le cas d'une soeur adonnée à la drogue qui est en train d'être traitée, la situation est tranquille: "the only cloud ... is the relict of that impenetrable mystery, which we have placed in the hands of Divine Providence to remove"

papier avec l'annotation de l'adresse de Gasparri, Pietro (card. secr. d'État)

161.2 - Religiose - Suor M. Béatrice, Suor Thérèse di S. Giuseppe e Suor M. Timothée sulle Suore dei SS. Nomi di Gesù e Maria in Hochelaga (diocesi di Montreal) (1911-13/1915)

1911 [le jour de Pâques], Soeur Marie-Béatrice (Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, Hochelaga, Mtl) à Stagni: très long mémoire au sujet de son couvent

15.7.1911, Soeur Marie-Béatrice à Stagni: au sujet des difficultés dans le couvent

s.d. [d'après des données dans le texte, la date est le 12.8.1911], Soeur Marie-Béatrice à Stagni: au sujet des élections dans le couvent

15.8.1911, Stagni à Leclerc, C. (Notre-Dame du Sacré-Coeur, Mtl): demande des renseignements sur le couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, Hochelaga, Mtl

20.8.1911, Soeur Thérèse-de-St-Joseph à Stagni: dénonce des difficultés par rapport au confesseur

24.8.1911, Leclerc à Stagni: donne des renseignements

21.9.1911, Stagni à Renaud, F.-X. (sj, Toronto): confidentielle, demande des renseignements sur les Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, Hochelaga, Mtl

22.9.1911, Renaud à Stagni: réponse

25.9.1911, Daignault, A.-M. (sj Waubashene, Ont.) à Stagni: répond à une lettre de Stagni [pas conservée]; remarques sur les Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, Hochelaga, Mtl

27.9.1911, Stagni à Daignault: le remercie

21.4.1912, Soeur Marie-Béatrice à Stagni: remarques sur le couvent

1.5.1912, Soeur Marie-Béatrice à Stagni: même sujet

11.6.1912, Soeur Marie-Béatrice à Stagni: même sujet

21.9.1912, Soeur Marie-Béatrice à Stagni: même sujet

4.10.1912, Soeur Marie-Timothée (Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, Hochelaga, Mtl) à Stagni: au sujet des difficultés dans son couvent

10.5.1912, Soeur Marie-Timothee à Stagni: sur la situation du couvent
15.6.1913, Stagni à Nillès, N. (omi): le nomme visiteur apostolique du couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, Hochelaga, Mtl avec le mandat de recueillir des renseignements
10.8.1913, Nillès à Stagni: rapport sur le couvent; les accusations de Soeur Marie-Béatrice et de Soeur Marie-Timothee sont absolument exagérées
26.7.1913, Soeur Marie-Béatrice à Stagni: transmet:
doc.1... 26.7.1913, Soeur Marie-Béatrice à Pie X: plaintes au sujet de son couvent
3.8.1913, Soeur Marie-Béatrice à Stagni: transmet:
doc.1... 3.8.1913, Soeur Marie-Béatrice à Pie X: ajoute d'autres remarques
24.8.1913, Soeur Marie-Béatrice à Stagni: encore des plaintes
11.12.1913, Soeur Marie-Béatrice à Stagni: même sujet
31.5.1915, Soeur Marie Timothee à Stagni: ses plaintes

161.3 - Religieuse - Erezione di una casa delle Suore di S. Giuseppe in diocesi di Chatham (1911-13/1915)

2.10.1911, Bégin à Stagni: demande autorisation pour les Soeurs de St-Joseph [de St-Vallier] de Québec de s'établir dans une paroisse du diocèse de Chatham
4.10.1911, Stagni à Bégin: a écrit à Barry
4.10.1911, Stagni à Barry: transmet la lettre de Bégin au sujet de l'établissement des Soeurs
6.10.1911, Barry à Stagni: précisions sur l'autorisation
6.10.1911, Barry à Stagni: retourne la lettre de Bégin
20.10.1911, Stagni à Barry: il vaut mieux que les soeurs s'adressent à Rome
24.10.1911, Barry à Stagni: est d'accord
12.11.1911, Stagni à Barry: les Soeurs de St-Joseph de St-Vallier insistent beaucoup pour s'établir bientôt dans le diocèse de Chatham; a été presque contraint à faire la déclaration dont il annexe copie: doc.1... 8.11.1911, Stagni: déclare que l'autorisation de Rome n'est pas nécessaire; la question touche l'évêque de Chatham
s.d. [d'après Sinnott la date du timbre serait du 4.1.1912], Soeur St-Louis (sup. des Soeurs de St-Joseph de St-Vallier, couvent de Petit-Rocher, N.-B.) à Stagni: le remercie [annotation au verso: réponse le 8.1.1912]
2.11.1912, Soeur St-Louis à Stagni: billet accompagnant une statue de St-Joseph en hommage
10.11.1912, Stagni à Soeur St-Louis: le remercie
29.11.1912, Plusieurs "Mères de famille" de Petit-Rocher à Stagni: appel en faveur des Soeurs de St-Joseph à qui on a défendu du continuer leur travail
s.d. [d'après Sinnott la date sur l'enveloppe serait du 4.12.1912], plusieurs "Mères de famille" de Petit-Rocher: demandent à Stagni la permission de laisser Soeur St-Louis continuer son oeuvre
7.12.1912, Stagni à Barry: transmet les appels et demande des renseignements
15.12.1912, Barry à Stagni: à cause de son caractère, Soeur St-Louis a causé bien des troubles dans la communauté catholique du Petit-Rocher; annexe la correspondance sur cette affaire avec les Soeurs de St-Joseph de Toronto et de Québec et avec Carter, John (ptre Petit-Rocher):

doc.1... 3.1.1912, Soeur M.-Irène (Soeurs de St-Joseph, Toronto) à Barry: au sujet de Soeur St-Louis

doc.2... 12.1.1912, Barry à Soeur M.-Irène: réponse

doc.3... 12.11.1911, Soeur Ste-Claire (sup. Soeurs de St-Joseph à Québec) à Barry: au sujet de l'établissement à Petit-Rocher

doc.4... 19.1.1912, Barry à Soeur Ste-Claire: transmet copie de la lettre à Soeur Irène

doc.5... 26.1.1912, Soeur Ste-Claire à Barry: Stagni a donné sa permission pour l'établissement à Petit-Rocher

doc.6... 30.1.1912, Barry à Soeur Ste-Claire: ce n'est pas exact

doc.7... 2.3.1912, Soeur Irène à Barry: d'accord avec Soeur Ste-Claire, s'en remet à celui-ci

doc.8... 13.12.1912, Carter, John (ptre Petit-Rocher) à Barry: rapport sur les Soeurs de St-Joseph du Petit-Rocher

15.1.1913, Stagni: résumé de son interview avec Richard, J.-P. (Petit-Rocher [?]) et Boudreau, Jérôme (Petit-Rocher): l'interdiction des sacrements faite aux Soeurs de St-Joseph du Petit-Rocher a causé un gros scandale; Stagni rappelle qu'elles n'ont pas été sincères avec les autorités ecclésiastiques et qu'il ne peut pas intervenir

16.1.1913, Stagni à Barry: mettre fin à cette situation; les Soeurs doivent être rappelées à Toronto ou à Québec

22.1.1913, Barry à Stagni: extrait de la lettre; écrira à Toronto et à Québec

3.3.1913, Roy, Anna-Victoria (postulante au couvent du Petit-Rocher) à Stagni: comme acadienne, demande que le couvent reste

11.3.1913, Stagni à Roy: une communauté ne peut pas rester sans le consentement de l'évêque

28.3.1913, Grant, Marie-Anne (Mlle, Petit-Rocher) à Stagni: en faveur de Soeur St-Louis

25.3.1913, Soeur St-Louis à Stagni: sur sa situation; demande de pouvoir lui rendre visite

5.4.1913, Stagni à Grant: réponse

5.4.1913, Stagni à Soeur St-Louis: remarques les irrégularités commises par celle-ci; nie qu'il y ait une question de nationalité dans cette affaire; affirme de nouveau qu'elle n'a pas d'autre choix que d'être rappelée à Toronto

21.4.1913, Soeur St-Louis à Stagni: expose encore ses raisons

17.8.1915, LeBlanc, J.-E. (év. de Saint-Jean NB) à Stagni: nouvelles de Soeur St-Louis; croit qu'elle est devenue folle

19.8.1915, Stagni à LeBlanc: le renseigne sur l'affaire; annexe:
 doc.1... copie de sa lettre à Soeur St-Louis du 5.4.1913 [voir supra]

161.4 - Religiose - Ex Terziarie Servite di Maria (delle Figlie della Carità Serve dei Poveri) in Montreal (1911-12/1916)

1.6.1900, Archambeault, Alfred (chanoine archidiacre, sup. eccl. et délégué des Filles de la Charité Servantes des Pauvres dites Soeurs de la Providence, résidant au Collège Canadien) à Gotti (préf. de la Congr. des Évêques et Réguliers): Mémoire concernant l'Institut des Filles de la Charité Servantes des Pauvres à Montréal, Canada; imprimé à l'Imprimerie de la Propagande: réponse officielle aux plaintes portées par Soeur Joséphine (Filles de Marie Servantes des Pauvres, Montréal)

15.8.1900, Archambeault, Alfred (Collège Canadien) à Gotti (préf. de la Congr. des Évêques et Réguliers): Mémoire concernant les Tertiaires Servites de Marie dans l'Institut des Filles de la Charité Servantes des Pauvres à Montréal (Canada), imprimé: on y soutient la fusion des Tertiaires avec les Filles de la Charité

7.9.1900, Gotti: décret de fusion du Tiers Ordre des Servites de Marie (Montréal) avec l'Institut des Filles de la Charité Servantes des Pauvres; imprimé

12.11.1900, Gotti: décret: approbation définitive des Constitutions des Filles de la Charité Servantes des Pauvres; imprimé

7.9.1911, Forget, Mme Antoine (Montréal) à Stagni: proteste contre la fusion des Tertiaires avec les Soeurs de la Providence [Soeurs de la Providence est le nom par lequel sont connues les soeurs de l'Institut des Filles de la Charité Servantes des Pauvres]; pour renseignements, s'adresser à Desnoyers, A.-J.-B. (abbé, curé de Ste-Élisabeth du Portugal, Mtl); annexe:

doc.1... brochure: Circulaires de la Supérieure Générale aux Soeurs Tertiaires des Servites de Marie 1886-1898 [recte 1890-1896], Montréal, 1898

doc.2... tranche d'une édition des règles et d'autres renseignements sur les Tertiaires

27.11.1911, Stagni à Desnoyers: demande des renseignements

s.d. [d'après Sinnott, la date sur l'enveloppe serait du 5.12.1911], Desnoyers à Stagni: bon gré mal gré, la fusion a été acceptée; s'adresser à Archambeault

7.12.1911, Stagni à Forget: se souvient de l'affaire puisque à l'époque il était le procureur général des Servites à Rome; la décision suivait la règle qui empêche qu'un institut existe à l'intérieur d'un autre

21.1.1912, Soeur DuBerger (ex-Tertiaire Servite de Marie, Orphelinat de St-Joseph, Burlington, É.-U.) à Stagni: plaintes sur la fusion

13.2.1912, Stagni à Soeur DuBerger: au sujet des Soeurs Coadjutrices des Soeurs de la Providence, autrefois Soeurs Tertiaires de l'Ordre des Servites de Marie, confirme qu'il faut se résigner à l'état présent des choses

18.5.1916, Soeur Galipeau, Gertrude (ex Tertiaire) à Stagni: demande la séparation des Tertiaires des Soeurs de la Providence

19.5.1916, Stagni à Armadori, Policarpo (osm, Montréal): communiquer à Soeur Galipeau qu'elle peut s'adresser à Rome

161.5 - Religieuse - Suor M. Alexandra, delle Suore dei SS. Nomi di Gesù e Maria in Hochelaga (diocesi di Montreal, PQ.) (1911-13)

26.11.1911, Soeur Mary Alexandra (Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, Hochelaga, Mtl) à [Stagni]: en le priant de ne pas informer sa supérieure, transmet:

doc.1... 26.11.1911, Soeur Mary Alexandra à Stagni: demande un rendez-vous

s.d. [d'après Sinnott la date du timbre serait du 23.12.1911], Soeur Mary Alexandra à Sinnott: sur sa situation et sur celle de son couvent; annexe:

doc.1... 20.7.1908, Bruchési à Soeur Mary Alexandra: renseignement sur la demande de transfert d'Hochelaga à l'Hôtel-Dieu de St-Joseph de Cornwall; commentaire de Soeur Mary Alexandra annexé;

doc.2... s.d., minute de la demande de dispense

doc.3... 26.7.1908, Soeur Chisholm (sup. Hôtel-Dieu, Cornwall) à Soeur Mary Alexandra: conditions pour entrer dans l'Hôtel-Dieu;

doc.4... 2.7.1908, Soeur Chisholm à [? Derome, J.-A. (curé de Huntingdon)]: transmettre des renseignements;

doc.5... [au verso de la lettre précédente]: Derome à Soeur Mary Alexandra: sur une lettre de celle-ci [les docs. 4 et 5 sont conservés dans une enveloppe avec un commentaire de Soeur Mary Alexandra]

9.1.1912, Soeur Mary Alexandra à Stagni: demande un rendez-vous avec Stagni

13.1.1912, Soeur Mary Alexandra à Stagni: même sujet

16.1.1912, Sinnott à Soeur Mary Alexandra: réponse et bénédiction

16.1.1912, Sinnott à Derome, J.-A. (St-Agnès-de-Dundee, Qué.): transmet la lettre précédente à remettre à Soeur Mary Alexandra

29.1.1912, Soeur Mary Alexandra à Sinnott: accuse réception et le remercie

18.2.1912, Soeur Mary Alexandra à Sinnott: à son sujet; annexe une prière imprimée

s.d. [d'après Sinnott, la date sur l'enveloppe serait du 1.3.1912], Soeur Mary Alexandra à Sinnott: sur la mort de sa mère

2.3.1908, Sinnott à Soeur Mary Alexandra: condoléances

s.d. [d'après Sinnott, la date sur l'enveloppe serait du 26.3.1912], Soeur Mary Alexandra à Sinnott: accusations et plaintes

5.1912, Soeur Mary Alexandra à Sinnott: son état; annexe:
doc.1... 25.2.1912, Beaubien, Charles-P. (curé Montréal) à Soeur Mary Alexandra: sur la mère de Soeur Mary Alexandra avec commentaire de celle-ci;
doc.2... 27.2.1912, Soeur Rose of the Cross (Convent of Mary Immaculate, Key West, Fla., É.-U.) à Soeur Mary Alexandra: souvenirs de la jeunesse de celle-ci

29.8.1912, Soeur Mary Alexandra à Stagni: difficultés avec la supérieure

3.9.1912, Soeur Mary Alexandra à Sinnott: sa correspondance est contrôlée; craint des démarches de la part de Bruchési

9.1912, Soeur Mary Alexandra à Sinnott: son état; annexe:
doc.1... 8.1911, Mercier, A.-J. (médecin): certificat médical;
doc.2.... s.d., Soeur M.-Maxime (sup. des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, Hochelaga, Mtl): fonctions de Soeur Mary Alexandra avec commentaire de celle-ci

15.9.1912, Soeur Mary Alexandra à Stagni: demande un confesseur externe au couvent; expose les raisons à l'appui de sa requête

17.9.1912, Stagni à Bruchési: transmet la demande

18.9.1912, Bruchési à Stagni: accorde le confesseur; Soeur Mary Alexandra se plaint continuellement; a parlé avec la supérieure

s.d. [d'après Sinnott, la date sur l'enveloppe serait du 8.10.1912], Soeur Mary Alexandra à Stagni: son nouveau confesseur, un jésuite; remarques sur sa communauté

5.1913, Soeur Mary Alexandra à Sinnott: transmet un livre [The Rosary par Mme Barclay]; remarques sur sa communauté

s.d. [enregistré à la DAC le 11.6.1913], Soeur Mary Alexandra à Stagni: encore sur les livres et remarques sur sa communauté [sur un billet annexé, on prévient de mettre Bruchési au courant de cette lettre-ci]

30.6.1913, Soeur Mary Alexandra à [Stagni]: au sujet d'un autre livre de Mme Barclay, Through the Postern Gate; annexe:
doc.1... s.d., coupure de journal [pas indiqué]: au sujet du livre;
doc.2... 7.6.1913, America, IX, 9, p. 208: "The Craze for Fiction"

s.d. [enregistré à la DAC le 1.7.1913], Soeur Mary Alexandra à Sinnott: au sujet de "bad books" dans la bibliothèque du couvent; annexe:
doc.1... lettre pour Mlle Forsell (demeurant au couvent d'Hochelaga) de la part de sa mère, résidant à Brooklyn, N.Y., É.-U. [enveloppe conservée]

161.6 - Religiose - Suor Mary della Passione, delle Suore dei SS. Nomi di Gesù e Maria in Hochelaga (Montreal) (1913)

30.7.1913 [d'après Sinnott, la date sur l'enveloppe serait du 25.8.1913], Soeur Mary of the Passion (Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, Hochelaga, Mtl) à Stagni: demande de se confier à celui-ci

26.8.1913, Stagni à Soeur Mary of the Passion: s'adresser à quelque ptre à Mtl ou exposer ses problèmes par écrit [annotation de Sinnott: la lettre a été expédiée dans deux enveloppes avec le sceau et l'avis: "Lettre de Son Excellence le Délégué Apostolique: défense de l'ouvrir"]